



ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



1310 boul. Saint-Joseph Est Téléphone : (514) 596-5845
Montréal, Québec Télécopie : (514) 596-5847
H2J 1M2 Site web: <http://www.paulbruche>

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: mercredi 17 janvier 2018
Endroit: salle de conférence de l'école Bruchési
Heure: 18h00

Présences : Danielle Charland, Nicole Gélinas, Yves Bégin, Pierre-Yves Bernard, Marc-André Lahaise, Pascal Héon et Érick Laperrière.

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée commence à 18h05.

2. Vérification du quorum :

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Rencontre avec M. Ben Valkenburg, Commissaire à la CSDM :

Nous intégrons à l'ordre du jour cette rencontre avec M. Ben Valkenburg qui vient nous informer de l'évolution du dossier de construction d'un gymnase dans la cour de notre école. Dès le départ, il mentionne qu'il sera impossible d'ajouter des classes au projet initial. Toutes les options ont été considérées : quatre classes au-dessus, le gymnase en dessous ; le gymnase au-dessus, les classes en dessous ; deux classes au-dessus, un gymnase au milieu, deux classes en dessous ; bref, aucune de ces configurations n'a été retenue. Il n'y aura donc qu'un gymnase de construit à cet endroit. M. Valkenburg nous mentionne que pour le Ministère, la construction du gymnase et l'ajout de classes constituent deux dossiers différents difficiles à arrimer d'un point de vue bureaucratique.

Donc, il n'y a guère de chance qu'on puisse se passer de Cardinal-Newman pour absorber le trop-plein démographique auquel notre école fait face.

M. Valkenburg nous mentionne que le budget pour la construction du gymnase tournerait autour de 5 millions.

M. Laperrière soulève l'importance d'une construction verte.

4. Adoption du procès-verbal du 22 novembre:

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Calendrier

Voici les dates retenues pour les prochaines rencontres :

20 février ;

28 mars ;

23 avril ;

24 mai ;

26 juin.

6. Mot de la Direction

En vrac, Mme Charland nous informe que la Journée « Portes ouvertes » aura lieu le 23 janvier de 8h30 à 9h30. Une seule visite sera organisée cette année. Les inscriptions pour la prochaine année auront lieu du 8 au 26 janvier et les réinscriptions, du 22 au 26.

Mme Charland note qu'il est encore temps de s'inscrire au Prix de reconnaissance de la CSDM, prix qui vise à « souligner le travail exemplaire du personnel et des élèves de la CSDM oeuvrant dans leur milieu à la construction d'un monde meilleur ».

La présidente du CÉ propose de ne plus participer aux réunions du Conseil des Commissaires en lien avec la construction du gymnase. Le C.É. hésite mais pas tant que ça finalement.

Mme Charland glisse un mot sur le Fonds dédié aux écoles. Nous convenons d'un éventuel arrimage entre le Comité Histoire et ce programme de financement.

Présentation du Mois de la Bienveillance. Le slogan sera : « À P.B., on p.b. ».

Il y aura conférence le 28 février sur une approche d'intervention auprès des enfants basée sur l'ergothérapie. Une autre conférence est prévue avec Mme Sonia Lupien, ou son étudiante, mais les cachets demandés sont nettement trop élevés.

7. Mot du Directeur du Service de garde

Présentation des activités parascolaires pour l'hiver/printemps 2018.

Dossier chaud, l'entrée des élèves lors des journées pédagogiques. Quelques parents se plaignent régulièrement du temps que prend l'accueil des élèves lors de ces journées. M.

Laperrière note d'abord que tout le personnel disponible est en place pour chacun de ces matins. De plus, de nombreuses améliorations ont été faites afin d'accélérer la procédure. Ainsi, les maternelles vont se rendre directement dans leur classe où leur présence sera comptabilisée. Les enfants qui ne font pas la sortie et vont au Service de garde pourront arriver jusqu'à 8h45.

8. Mot des enseignants

Un cours de sécurité à vélo s'organise actuellement avec corpus théorique, pratiques en gym et sorties sur route. Le projet est en attente de financement.

9. Objectifs du CÉ 2017-2018 :

Le dossier « Gymnase et capacité d'accueil » ayant été largement discuté en ouverture d'assemblée, ce point sur les objectifs du CÉ n'a pas été davantage commenté.

4. Fondation

Vincent étant absent, ce point n'a pas été abordé.

5. OPP

Danse de la St-Valentin le 16 février.

6. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h27.